



DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Date de scolarisation souhaitée / /

Informations sur l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : / / Sexe : Masculin Féminin

Lieu de naissance : _____

Ecole actuelle ou dernier établissement fréquenté :

_____ Ville : _____

Responsables légaux :

Nom, prénom : _____ Tél. : _____

Nom, prénom : _____ Tél. : _____

N° : _____ Voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe:

Téléphone portable (pour vous contacter par SMS si nécessaire) :

Courriel : _____ @ _____

Adultes résidant à cette adresse (ne pas remplir si ce sont les mêmes que les responsables légaux) :

Nom, prénom : _____ Tél. : _____

Nom, prénom : _____ Tél. : _____

Enfants de moins de 3 ans non scolarisés, résidant à la même adresse

Nom, prénom : _____ date de naissance : / /

Nom, prénom : _____ date de naissance : / /

Nom, prénom : _____ date de naissance : / /

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ?

Oui Non Date : _____ Nom du demandeur :

_____ Signature :

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Article 441-7 du Code Pénal "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait : 1e D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, 2e De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ; 3e De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui".

➔ Pour une 1ère inscription fournir une photocopie intégrale de votre Livret de Famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant

Un justificatif de domicile (datant de moins de moins de 3 mois)

SUIVANT LES SITUATIONS : documents complémentaires à fournir

➔ Parents divorcés ou séparés avec jugement

Joindre la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.

➔ Parents séparés sans, ou en attente de jugement

Transmettre une attestation de résidence sur l'honneur